



accueil

Nombre : 1 fractionnable pour les groupes scolaires importants et selon organisation locale (voir définition du nombre de bureaux de direction)
 Surface utile : environ 30 m² si (ee+em)<5
 environ 45 m² si 5≤(ee+em)<16 - environ 60 m² si (ee+em)≥16
 Capacité variable

Fonction	<p>L'accueil joue un rôle de "vitrine" de la vie de l'école, c'est un lieu d'exposition des travaux des enfants, un lieu de rencontre et d'échange entre les parents et les enseignants. Cet espace doit en outre permettre d'assurer le contrôle des entrées et des sorties. L'organisation de gradins circulaires peut être envisagée pour organiser des moments d'échanges ou de débats avec les enfants.</p>
Localisation	<p>Son positionnement central permet d'assurer la distribution vers les différentes entités du groupe scolaire et vers les espaces pouvant être ouverts aux structures associatives en dehors des temps scolaires (salle d'activités sportives, BCD).</p>
Volumétrie	<p>Un volume généreux et largement ouvert sur l'extérieur est souhaitable.</p>
Exigences particulières	<p>Prévoir l'installation d'un système de contrôle des accès. La réalisation d'un sas permet d'améliorer le confort thermique de cet espace en hiver.</p>
Confort - ambiance	<p>L'éclairage naturel doit être privilégié. L'ambiance acoustique doit être étudiée de sorte à limiter les temps de réverbération.</p>
Équipement Mobiliier intégré	<p>Panneaux d'affichage pour expositions des travaux d'enfants. Affichage des consignes de sécurité, affichage du règlement intérieur de l'école. Bancs intégrés, paillason encastré.</p>
Réseaux	<p>1 interrupteur général de coupure de l'éclairage, près de la porte d'entrée. Prises de courant réparties.</p>

LC 02 bureau de direction

Nombre : 1 ou 2 (certains groupes scolaires fonctionnant avec 1 direction maternelle et 1 direction élémentaire)
Surface utile : 10 m² par bureau (15 m² par bureau lorsque le nombre de classes dirigées atteint 14)

Fonction	<p>Le bureau de direction permet d'assurer la gestion administrative du groupe scolaire.</p> <p>La direction du groupe scolaire étant assurée par un enseignant, il n'est occupé que temporairement (au-delà de 14 classes, le directeur est entièrement déchargé des cours).</p> <p>Le directeur (la directrice) peut y recevoir les parents d'élèves dans le cadre d'un entretien confidentiel, ou des fournisseurs de matériel divers.</p> <p>Il est possible que ce local reçoive le serveur informatique du groupe scolaire auquel cas il peut être nécessaire de prévoir 1 voire 2 m² supplémentaires.</p>
Localisation	<p>En relation proche avec l'espace d'accueil.</p> <p>Il doit être possible de contrôler les entrées et sorties depuis le bureau de direction.</p>
Volumétrie	<p>Volume fonctionnel largement ouvert sur l'extérieur.</p>
Exigences particulières	<p>Cet espace du fait de sa fonction singulière doit être sécurisé vis-à-vis des enfants et de l'extérieur.</p>
Confort – ambiance	<p>Éclairage naturel à privilégier.</p> <p>L'éclairage artificiel sera de qualité identique à celui des salles de classe.</p>
Équipement Mobilier intégré	<p>1 bureau 80 x 150 cm au minimum (prévoir l'implantation avec 3 chaises visiteurs), ou bureau contre le mur et table de convivialité.</p> <p>1 poste informatique.</p> <p>Des rangements intégrés fermant à clef.</p>
Réseaux	<p>2 prises téléphone (dont 1 dédiée au fax).</p> <p>1 prise multimédia (voir alimentation du serveur si nécessaire).</p> <p>4 prises de courant.</p>

LC 03 salle d'activités sportives

Nombre : 1 (2 dans le cas de groupes scolaires dont le nombre de classe maternelle excède 4)
 Surface utile : 110 m² par salle. (une seconde salle n'est pas toujours indispensable selon les ressources locales)
 Capacité : variable

Fonction	<p>Cette salle est dédiée à la pratique d'exercices obligatoires au bon développement physique, intellectuel et nerveux des élèves. Elle peut être occasionnellement utilisée comme espace de rencontre ou de spectacle regroupant toutes les classes (spectacle de fin d'année, journée à thème...).</p> <p>Il est possible de l'ouvrir à des activités associatives (gym, danse, arts martiaux...) en dehors des heures de cours.</p> <p>Dans ce cas, il est nécessaire que les usagers puissent s'y rendre directement depuis l'accueil sans avoir à traverser d'autres locaux de l'école.</p> <p>Il est également envisageable que cet espace puisse être utilisé dans le cadre de la garderie périscolaire lorsque ce type de fonctionnement est mis en place.</p>
Localisation	<p>Du fait de son double usage (scolaire et associatif) la salle d'activités sportives doit être aisément accessible depuis l'accueil. Un accès direct sur la cour et le préau est souhaité pour favoriser le développement d'activités intérieures et extérieures.</p> <p>Il est souhaitable que cette salle se situe au même niveau que la partie maternelle afin de faciliter le déplacement des groupes d'enfants en bas âge.</p>
Volumétrie	<p>Le volume de cet espace doit être simple et fonctionnel. Une base rectangulaire dépourvue de porteurs intermédiaires semble tout à fait appropriée.</p> <p>Une grande hauteur sous plafond est souhaitable pour permettre les jeux de ballons et pour faciliter le renouvellement d'air (entre 3 et 4 m).</p> <p>Une zone pourrait être particulièrement dédiée à la maternelle, offrant ainsi la possibilité de laisser en place des parcours d'une séance sur l'autre.</p> <p>Lorsque deux salles sont prévues, il peut être intéressant de ne les séparer que par un mur mobile acoustique pour pouvoir les réunir occasionnellement pour des manifestations particulières liées à la vie scolaire.</p>
Exigences particulières	<p>Les murs et les plafonds doivent permettre d'accrocher différents types de structures d'éducation motrice (barre de danse, miroir, cordes...).</p> <p>La salle doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>La mise en œuvre d'un revêtement de sol souple, non glissant et d'entretien aisé est souhaitable. En effet, les enfants sont susceptibles d'évoluer pieds nus ou à même le sol.</p>
Confort – ambiance	<p>L'éclairage naturel doit être privilégié en contrôlant le rayonnement direct du soleil afin d'éviter le phénomène de surchauffe notamment aux périodes les plus chaudes de l'année.</p> <p>L'éclairage artificiel doit être de qualité identique à celui d'une salle de classe. Les luminaires seront protégés contre les impacts (ballons).</p> <p>L'étude acoustique doit permettre de limiter le temps de réverbération de cet espace et d'assurer un bon niveau d'isolement acoustique par rapport aux autres locaux.</p> <p>L'occultation totale de la salle doit être rendue possible pour permettre des projections ou encore pour moduler l'ambiance lumineuse dans le cadre d'activités spécifiques (relaxation...).</p>
Équipement - Mobilier intégré	<p>De grands rangements sont nécessaires (cf. : LC.04).</p>
Réseaux	<p>1 prise TV. 1 prise téléphone. Précablage pour sonorisation. 8 prises de courant réparties. 1 prise multimédia.</p>

LC 04 rangements de la salle d'activités sportives

Nombre : 1 pour l'élémentaire, 1 pour la maternelle et 1 par usager externe lorsque cela est prévu.
Surface utile : 10 m² par rangement

Fonction	Il s'agit de locaux de rangements liés directement à la salle d'activités sportives. Fractionnés en sous espaces de 10 m ² , ces rangements sont affectés aux différentes entités de l'équipement : 1 pour la maternelle, 1 pour l'élémentaire. Un troisième espace peut être prévu en cas d'utilisation de la salle par des associations. Ceux de la maternelle et de l'élémentaire peuvent être reliés.
Localisation	En liaison directe avec la salle plurivalente.
Volumétrie	Les rangements doivent être fonctionnels.
Exigences particulières	Les ouvrants doubles sont à préférer aux portes coulissantes.
Confort – ambiance	Bonne ventilation. Éclairage artificiel uniquement.
Équipement	Étagères. Fixations types pour le rangement des cerceaux. Coffres de rangement.
Réseaux	1 prise de courant par local.

LC 05 sanitaires enfants

Nombre : 1
Surface utile : 10 m²

Fonction	Cet espace assure la disponibilité d'une zone de sanitaires à proximité de la salle d'activités sportives et de la BCD. Ces sanitaires seront également utilisés aux heures périscolaires comme sanitaires de la garderie. Ils comprennent des WC de taille standard et d'autres adaptés à la taille des enfants de maternelle. Ils doivent tendre à respecter la pudeur des enfants.
Localisation	À proximité de l'accueil, de la salle d'activités sportives et de la BCD. Dans le cas des petits groupes scolaires (environ 6 classes), il peut être admis de ne pas réaliser cette zone de sanitaires, à condition que les sanitaires prévus en EM.06 et EE.04 soient situés à proximité de la zone des locaux communs pouvant être ouverts à des activités extrascolaires.
Volumétrie	Sans objet.
Exigences particulières	Prévoir un WC pour les personnes à mobilité réduite. Ce local doit être d'entretien aisé.
Confort – ambiance	Prévoir une bonne ventilation.
Équipement Mobilier intégré	Au moins deux wc filles et deux wc garçons. 2 lavabos + miroirs.
Réseaux	Distribution d'eau chaude (30° maxi) et d'eau froide.

LC 06

bibliothèque, (BCD) centre de documentation salle informatique

Nombre : 1 (2 pour les groupes scolaires de 14 classes et plus) - Surface utile : 80 m² généralement 60 m² pour les écoles modestes (moins de 5 classes au total) - 2 x 60 m² lorsqu'il est prévu 2 BCD (groupes scolaires importants) - Capacité : variable

Fonction	<p>Lieu de lecture, d'éveil musical, de recherche de documentation, la BCD a un rôle central dans la vie de l'école. Les livres, revues et documentations, les cd et dvd sont présentés en accès libre. La BCD doit permettre l'accès en petit groupe d'élèves accompagnés ou non des enseignants. L'étude renforcée peut être donnée dans la BCD. Organisée en deux zones, elle comprend également la salle informatique qui peut être séparée physiquement et acoustiquement tout en conservant la relation visuelle (paroi vitrée). De cette manière, il est possible d'organiser des travaux en demi-groupes (l'un travaillant sur les fonds documentaires, l'autre sur les postes informatiques) tout en facilitant la surveillance par un seul enseignant. Cette salle permet d'accéder à l'apprentissage de l'informatique mais également de dispenser des cours de langue ou plus largement d'appréhender les nouveaux moyens de communication. Au-delà de cette fonction scolaire, la BCD peut être utilisée comme bibliothèque municipale ou comme espace associatif (si ce fonctionnement est mis en place, il est nécessaire d'adapter la surface pour permettre une cohabitation d'usage cohérente). Elle est donc susceptible d'accueillir un public plus large y compris lors des heures scolaires. Ce type de cohabitation favorise généralement les échanges entre les élèves et le monde extérieur. La salle informatique peut également être ouverte au grand public comme espace multimédia en dehors des heures scolaires. Enfin, cet espace peut être accessible dans le cadre du fonctionnement périscolaire si ce type de structure est mis en place.</p>
Localisation	<p>Au "centre" de la vie scolaire. En relation courte avec l'accueil. Une ouverture visuelle entre ces deux espaces est d'ailleurs souhaitable.</p>
Volumétrie	<p>La partie bibliothèque doit offrir quatre sous-espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consultation. - travail (individuel et groupe). - rencontre avec le (la) bibliothécaire et emprunt des ouvrages (lorsque la BCD fonctionne également comme bibliothèque municipale). - zone de lecture pour les petits 2/3ans leur permettant de se mouvoir librement. <p>La partie salle informatique (multimédia) peut être séparée physiquement mais reliée visuellement à la bibliothèque. Plus généralement, cet espace doit offrir la possibilité d'organiser des secteurs différenciés.</p>
Exigences particulières	<p>Espace sécurisé. Ce type d'équipement et le matériel qu'il contient est susceptible d'attirer la convoitise. Il est possible que ce local reçoive le serveur informatique du groupe scolaire, auquel cas il peut être nécessaire de prévoir 1 voire 2 m² supplémentaires.</p>
Confort – ambiance	<p>Éclairage naturel à privilégier en contrôlant le rayonnement direct du soleil pour éviter les surchauffes d'une part et pour protéger les ouvrages d'autre part. Le confort acoustique doit être particulièrement étudié pour favoriser une ambiance propice à la concentration.</p>
Équipement Mobilier intégré	<p>Prévoir l'implantation de présentoirs ou bacs à livres, cd/dvd, adaptés à la taille des enfants. Des rayonnages plus hauts peuvent recevoir les ouvrages plutôt destinés au prêt de la bibliothèque municipale lorsque ce fonctionnement est mis en place. Tables et chaises pour les travaux (seul en groupe). Une zone de détente pour la lecture individuelle.</p>
Réseaux	<p>1 prise TV - 2 prises téléphone - Prises multimédia en suffisance (dans la zone bibliothèque également) - Prises de courant en suffisance - précablage pour sonorisation - Prises pour casques (notamment dans la salle informatique).</p>

LC 07

salle de renfort spécialisé cabinet médical

Nombre : 1 (2 pour les groupes scolaires de 14 classes et plus)
Surface utile : 20 m²
(2 x 20 m² le cas échéant)
Capacité : 10 par salle

Fonction	<p>Cette petite salle est principalement utilisée dans le cadre de l'aide aux élèves en difficulté qui reçoivent des cours complémentaires en petit groupe. Le plus souvent, ces cours sont dispensés par un enseignant extérieur à l'école à raison de quelques heures par semaine ou par quinzaine.</p> <p>Plus occasionnellement cet espace fait office de cabinet médical, permet d'isoler un enfant malade, d'organiser les visites médicales annuelles ou celles du psychologue, ou enfin d'apporter des soins aux enfants intégrés.</p>
Localisation	<p>Il est souhaitable que cet espace bénéficie d'une certaine intimité par rapport aux circulations principales et aux cours de récréation. Prévoir un accès direct vers l'extérieur pour l'accueil des pompiers ou du médecin.</p>
Volumétrie	<p>Le volume simple de cet espace permettra d'aménager les tables (pour environ 10 élèves) en cercle.</p> <p>Une longueur de 5 mètres doit être libérée pour le contrôle ophtalmologique lors des visites médicales.</p>
Exigences particulières	<p>Sans objet.</p>
Confort – ambiance	<p>L'ambiance acoustique et lumineuse de cet espace doit être similaire à celle d'une salle de classe.</p> <p>Toutefois il est souhaitable que le traitement des murs et du sol favorise une ambiance chaleureuse.</p>
Equipement Mobilier intégré	<p>Prévoir des rangements de type étagères.</p> <p>1 armoire à pharmacie sécurisée vis-à-vis des enfants.</p> <p>Un lit pliable pour le repos ou l'auscultation des malades.</p> <p>Une table d'examen médical.</p>
Réseaux	<p>1 prise TV.</p> <p>1 prise téléphone.</p> <p>1 prise multimédia.</p> <p>4 prises de courant.</p> <p>1 point d'eau (eau chaude et froide).</p>

LC 08 salle des enseignants

Nombre : 1 (il peut arriver que les usagers souhaitent 1 salle pour l'équipe de la maternelle et une salle pour l'équipe de l'élémentaire)
Surface utile : (ee+em) x 2,5 m²
(mini 15 m² par salle)

Fonction	Cette salle est à la fois un lieu de détente et un lieu de travail pour l'équipe enseignante. Elle lui permet de prendre des pauses ou éventuellement le repas mais aussi d'organiser des réunions internes ou encore de préparer les cours. C'est également dans cette salle que sont rangés les ouvrages pédagogiques, la photocopieuse, le massicot...
Localisation	La salle des enseignants doit se trouver en relation courte avec le bureau de direction sans être obligatoirement au même niveau. Une liaison (visuelle au moins) avec la cour.
Volumétrie	Sans objet particulier.
Exigences particulières	Espace sécurisé vis-à-vis des enfants.
Confort – ambiance	Éclairage naturel à privilégier. Prévoir une bonne ventilation de ce local.
Équipement Mobiliier intégré	Grande table de réunion. Rangements intégrés pour les dossiers. Prévoir l'implantation d'un poste informatique et de la photocopieuse. Penderie + nombreux rangements. 1 plan de travail pour plaque chauffante et cafetière, 1 réfrigérateur, un évier.
Réseaux	1 prise téléphone. 1 prise multimédia. 6 prises de courant. 1 point d'eau (eau chaude et froide).

LC 09 sanitaires adultes

Nombre : 1 (2 pour les groupes scolaires de 14 classes et plus)
Surface utile : 8 m² (2 x 8 m² le cas échéant)

Fonction	Cette zone de sanitaires est dédiée à l'équipe d'enseignement d'une part, mais également aux usagers des espaces pouvant être ouverts au public associatif (BCD, salle d'activités sportives).
Localisation	Proche de la salle des enseignants et de l'accueil. Facilement accessible depuis les espaces ouverts au public.
Volumétrie	Prévoir une séparation homme/femme.
Exigences particulières	Prévoir un WC pour les personnes à mobilité réduite. Ce local doit être d'entretien aisé.
Confort – ambiance	Prévoir une bonne ventilation.
Équipement Mobilier intégré	Au moins deux wc hommes et deux wc femmes 1 lavabo + miroir dans chaque zone.
Réseaux	Distribution d'eau chaude (30° maxi) et d'eau froide.

LC 10 stockage/archives

Nombre : 1 fractionnable
Surface utile : 30 m²
à adapter aux attentes des usagers

Fonction	Lieu de stockage des archives de l'école et éventuellement des réserves de matériel.
Localisation	Sans objet particulier, peut être installé au sous-sol.
Volumétrie	Sans objet.
Exigences particulières	Espace sécurisé.
Confort – ambiance	Ce local devra bénéficier d'un hygrothermie et d'une température régulière. Éclairage artificiel uniquement.
Équipement Mobilier intégré	Prévoir l'intégration d'armoires à archives et d'une table de consultation.
Réseaux	Une prise de courant.

LC 11

local entretien

Nombre : 1 par étage
Surface utile : 5 m² par local

Fonction	Lieu de stockage des produits et des machines d'entretien.
Localisation	Prévoir un local de ce type à chaque niveau.
Volumétrie	Espace fonctionnel.
Exigences particulières	Espace sécurisé vis-à-vis des enfants.
Confort – ambiance	Ventilation obligatoire.
Équipement Mobiliier intégré	Étagères pour rangement. 1 timbre d'office par local.
Réseaux	Distribution d'eau chaude (60°) et d'eau froide. 2 prises de courant par local.

LC 12

locaux techniques

Nombre : 1
Surface Utile : 30 m² (surface à adapter en fonction des équipements techniques nécessaires à l'opération)

Fonction	Locaux techniques de l'ensemble de l'équipement rassemblant la chaufferie, la centrale de ventilation, l'armoire électrique principale, l'adoucisseur d'eau si besoin.
Localisation	Selon le projet architectural. Prévoir un accès de service.
Volumétrie	Espace fractionnable selon les besoins de l'opération.
Exigences particulières	Fermeture sécurisée. Un répartiteur de chauffage doit permettre de contrôler les différentes entités du programme. Il doit être possible de contrôler simplement les équipements techniques. Il est rappelé que souvent ce sont les enseignants eux-mêmes qui sont amenés à régler ou à réarmer le chauffage par exemple. On évitera donc les systèmes de programmation sophistiqués obligeant le recours à des prestataires extérieurs au moindre dérèglement.
Confort – ambiance	Sans objet particulier.
Équipement	Selon les besoins de l'opération.
Réseaux	1 prise de courant et un point d'eau en plus des équipements techniques nécessaires à l'opération. Alimentations à préciser selon mode de chauffage et d'aération retenus.

LC 13

circulations des locaux communs

Nombre : 1
Surface Utile : environ
10 % de la surface dédiée
aux locaux communs

Fonction	Cette zone de circulation assure la distribution de l'ensemble des locaux communs. Une majeure partie s'inscrit en continuité de l'accueil et dessert les espaces pouvant être ouverts à d'autres usages en dehors des temps scolaires.
Localisation	Sans objet.
Volumétrie	Il est souhaitable que ces circulations offrent des volumes généreux. Les parcours dans les espaces principaux (BCD, salle d'activités sportives) devront être simples et courts.
Exigences particulières	Conformité avec le règlement ERP en matière de sécurité incendie. L'ensemble des espaces doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.
Confort – ambiance	L'étude acoustique privilégiera le contrôle des temps de réverbération.
Équipement	Prévoir une zone de vestiaire ouverte à proximité de la salle d'activités sportives et de la BCD/salle informatique lorsque certains locaux sont ouverts à d'autres usages en dehors des temps scolaires.
Réseaux	Prises de courant réparties tous les 10 mètres linéaires pour l'entretien (aspirateurs).